

Introduction

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **9 (1958)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTRODUCTION

C'est en 1897 que j'ai commencé à m'intéresser à l'étude des Micromycètes et cela grâce à un maître remarquable, le pasteur Denis CRUCHET (1847-1926) de Montagny-sur-Yverdon (Vaud), qui fut un véritable encyclopédiste et un savant aussi modeste que distingué. C'est lui qui m'a initié à l'étude si captivante des champignons microscopiques et m'a poussé à m'occuper de parasitologie végétale. Jusqu'à sa mort, il m'a suivi et encouragé de ses précieux conseils, et je ne saurais être assez reconnaissant envers lui pour tout ce qu'il a fait pour développer en moi l'amour de la mycologie et de la recherche scientifique. En 1903, je suis entré en relation avec le professeur Édouard FISCHER de Berne (1861-1939), qui préparait à cette époque sa « Monographie des Urédinées de la Suisse ». Dès lors et jusqu'à sa mort, ce grand savant a bien voulu m'honorer de son estime et de son affection, ce dont je ne saurais lui être assez reconnaissant. C'est sous l'influence de ces deux distingués mycologues que j'ai poursuivi mes recherches mycologiques, soutenu et encouragé par eux.

Parcourant le canton de Neuchâtel depuis soixante ans, il m'a paru que le moment était venu, au soir de ma vie, de faire le point sur la richesse mycologique de notre canton. Contrairement à MORTHIER qui dans son « Catalogue des champignons du canton de Neuchâtel » a envisagé l'ensemble de tous les Micromycètes, j'ai préféré me spécialiser dans quelques groupes de champignons seulement, laissant à d'autres le soin de s'occuper des autres groupes. En procédant ainsi, il m'a été possible de pousser plus à fond leur étude morphologique et biologique.

Mes recherches ont porté sur les *Péronosporales*, les *Taphrinales*, les *Érysiphacées*, les *Ustilaginales* et les *Urédinales*. A première vue, cela peut paraître assez peu de chose, mais en réalité il se pose encore tant de problèmes au sujet de ces champignons parasites, qu'une vie d'homme est insuffisante pour les résoudre. Dans son travail, MORTHIER signale déjà un grand nombre d'espèces, mais par la suite, de plus nombreuses encore ont été observées chez nous, soit que de nouvelles recherches les aient mises en évidence, soit que d'anciennes aient été reconnues comme des espèces collectives et scindées en un certain nombre d'espèces autonomes, à la suite de recherches biologiques.

En présence du nombre considérable des espèces mycologiques observées chez nous, il a semblé nécessaire de faire une nouvelle mise au point de nos richesses neuchâteloises, du moins pour les champignons parasites mentionnés ci-dessus. Il est bien évident qu'une énumération comme celle qu'on va lire n'a rien de définitif, car il est certain que des recherches ultérieures montreront que des espèces ont échappé aux investigations antérieures. De même, on observera par la suite des hôtes phanérogamiques de telles ou telles espèces mycologiques qui n'ont pas encore été constatés contaminés chez nous. Les études récentes ont cependant été assez poussées pour autoriser cette mise au point qui renseignera les mycologues de l'avenir sur ce qui a été trouvé et ce qui reste à rechercher.

Dans le catalogue ci-dessous, il m'a paru utile de signaler dans quelles régions du canton doivent être recherchées telles ou telles espèces, l'époque à laquelle on peut les observer, leur degré de fréquence dans le canton et diverses remarques concernant la biologie de certaines espèces, surtout parmi les *Urédinales*. Ainsi conçue, cette énumération présentera un intérêt plus grand et permettra surtout de compléter certains renseignements qui restent plus ou moins vagues, surtout pour ce qui concerne les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, où les herborisations ont été moins fréquentes que dans les autres districts du canton.

En ce qui concerne les plantes-hôtes, je tiens à relever certains points. Les phanérogames dont la détermination me paraissait plus ou moins douteuse ont été soumises à l'examen de phanérogamistes avertis. Ce fut d'abord SCHINZ de Zurich, jusqu'à sa mort, qui a examiné mes plantes; puis le professeur W. KOCH de l'École polytechnique fédérale de Zurich a bien voulu me prêter son concours. Enfin ces dernières années c'est le professeur FAVARGER de Neuchâtel qui se charge aimablement du contrôle ou de la détermination de mes plantes parasitées. Certains genres critiques phanérogamiques sont fréquemment attaqués par des parasites, d'où découle la nécessité de faire déterminer par un spécialiste les espèces contaminées. Les espèces du genre *Hieracium* ont été soumises à l'examen du Chanoine BESSE (Valais) et, après sa mort, à ZAHN; celles se rapportant aux genres *Rosa* et *Rubus* ont été vues et déterminées par KELLER.

On trouvera assez souvent dans la liste qui va suivre, entre parenthèses, l'indication CHAILLET, JACOB ou MORTHIER. Cela signifie que l'espèce en question sur le support phanérogamique envisagé a déjà antérieurement été signalée dans le « Catalogue des champignons du canton de Neuchâtel » et se retrouve dans les herbiers de l'Institut de botanique.

En vue de faciliter la lecture de cette longue énumération, il a semblé que le plus simple était d'admettre l'ordre alphabétique, cela aussi bien pour les familles, que pour les genres et les espèces mycologiques. Cette manière de faire est plus pratique que le groupement par ordre naturel, qui est sujet à de fréquentes modifications suivant les conceptions des auteurs. Il est aussi plus facile de rechercher un renseignement, surtout lorsqu'il s'agit de genres ayant de nombreux représentants dans notre flore, comme c'est le cas, par exemple, pour les *Pero-nospora* ou les *Puccinia*.

Tel qu'il se présente, j'espère que le catalogue ci-dessous rendra des services aux mycologues qui me suivront et qu'il orientera leurs recherches dans les années à venir. Une chose ressort très nettement de la lecture de cette liste, c'est notre grande richesse en champignons parasites, surtout quand on pense à l'étendue fort restreinte de notre canton. C'est en observant le Pays de Neuchâtel à toutes les époques de l'année, en passant et repassant à maintes reprises aux mêmes endroits, qu'on arrivera peu à peu à préciser d'une manière définitive notre flore mycologique. Et encore ces études ne seront en fait jamais terminées, car de nouveaux parasites font subitement leur apparition chez nous, comme ce fut le cas pour l'Oïdium des chênes, la Rouille des Gueules-de-loup et pour d'autres encore. En plus une foule de problèmes d'ordre biologique demandent leur solution, nécessitant des essais d'infection, longs et minutieux, parfois décevants. C'est dire que l'étude des champignons parasites de notre canton est loin d'être terminée, mais on peut être certain qu'elle sera poussée à fond par le professeur TERRIER et les jeunes mycologues qu'il aura l'occasion de former au cours des années à venir. Enfin il ne faut pas oublier que ce sont des centaines d'espèces se rapportant à d'autres groupes de Micromycètes qui doivent encore être étudiées de très près et demanderaient elles aussi une étude spéciale.

Dans la bibliographie qui termine le catalogue, je n'ai fait que mentionner les travaux les plus importants se rapportant à tels ou tels groupes ou espèces mycologiques, afin de ne

pas multiplier les indications bibliographiques. Pour ce qui concerne spécialement le canton de Neuchâtel, je rappelle le « Catalogue des champignons du canton de Neuchâtel » de MORTIER et FAVRE, paru en 1870, dont il a été question à maintes reprises déjà, ainsi que les diverses publications que j'ai fait paraître dans le *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles*, soit « Contribution à l'étude des champignons du canton de Neuchâtel », tome 37 et mes « Notes mycologiques » dans les tomes 39, 41, 43, 46, 48, 51, 54, 56, 61, 64, 68, 70, 74 et 77. Ce sont tous ces divers renseignements qui ont servi de base à l'établissement de mon catalogue, à côté de mes nombreuses observations en nature au cours de soixante ans et des matériaux d'étude accumulés dans les herbiers de l'Institut de botanique par les mycologues neuchâtelois.
